

Cosmétiques naturels & bio :

Les normes assurent la cohérence des caractéristiques essentielles des produits et services. Concernant les cosmétiques biologiques et naturels, la profusion de labels et de référentiels a entraîné une confusion chez le consommateur et rendu nécessaire une démarche d'harmonisation internationale.



Si les cosmétiques naturels et biologiques n'ont connu un réel engouement qu'à partir de 2002, en Europe, le courant est ancien puisque l'Allemagne proposait déjà dans les années 1920 des cosmétiques naturels (Weleda, Dr Hauschka...), inspirés par les principes de l'anthroposophie. Les précurseurs en France sont apparus dans les années 1970 avec des cosmétiques biologiques (Paltz, Phyt's...), issus d'un fort engagement dans l'agriculture biologique.

Au niveau Européen, la démarche d'harmonisation du Cosmos Standard a vu le jour en 2009. Cependant, au niveau international, il existe également de nombreux référentiels, chacun basé sur des critères différents. Ainsi, la notion de cosmétique naturel n'est pas la même entre les États-Unis, l'Europe, l'Inde, la Corée ... etc.

C'est pourquoi, en 2009, sous l'impulsion de Cosmetics Europe (ex-Colipa), l'Espagne a proposé au comité technique de l'ISO en charge des produits cosmétiques, le TC 217, d'élaborer une norme de terminologie afin de donner des définitions et des critères pour les cosmétiques naturels et biologiques.

► Genèse de cette norme

Début 2010, une consultation a été lancée par l'ISO auprès de ses membres afin de vérifier le besoin de norme (« *Technical definitions and criteria for Natural and Organic cosmetic ingredients and products* »). L'animateur du groupe de travail ISO/TC 217/WG4 est alors l'Afrique du sud et le chef de projet l'Espagne.

La 1^{re} réunion de Monaco en juin 2010 fut mouvementée, en raison notamment de la désapprobation forte des États-Unis pour ce

An ISO standard for natural and organic

Standards ensure the consistency of the essential characteristics of products and services. Concerning organic and natural cosmetics, the plethora of labels and standards has lead to consumer confusion and necessitated a process of international harmonization.

If the craze for natural and organic cosmetics only started in 2002, in Europe, the trend is not a new one since in Germany some natural cosmetics were already proposed in the 1920s (Weleda, Dr. Hauschka...), inspired by principles of anthroposophy. In France, forerunners appeared in the 1970s with organic cosmetics (Paltz, Phyt's...), resulting from a strong commitment to organic agriculture.

At the European level, the harmonization process of the Cosmos Standard emerged in 2009. However, at the international level, there were also many standards, each one based on different criteria. Thus, the notion of natural cosmetics was not the same between the United States, Europe, India, Korea... etc.

That is why, in 2009, under the leadership of Cosmetics Europe (ex-Colipa), Spain proposed the TC 217, the ISO technical committee in charge of cosmetics, to elaborate a terminology standard to provide natural and organic cosmetics with definitions and criteria.

► The genesis of this standard

Early 2010, a consultation was launched by the ISO among its members to check the need for a standard ("Technical definitions and criteria for Natural and Organic cosmetic ingredients and products").

At the time, the convenor of the working group ISO/TC 217/WG4 was South Africa and the project

une nouvelle norme ISO ?

projet. Un accord a réussi finalement à voir le jour pour que cette norme définisse des critères techniques mais n'aborde ni l'étiquetage ni les revendications des produits finis.

Lors d'une 2^e réunion à Kyoto quelques mois plus tard, le groupe de travail ISO/TC 217/WG4 a proposé la création de deux documents :

- Un premier dédié à la terminologie des produits naturels et biologiques,
- Un deuxième issu du benchmark réalisé par Cosmetic Europe, qui regroupe l'ensemble des référentiels existants au niveau international et les informations complémentaires dédiées au sujet. Il a été décidé que ce document serait une annexe de la norme.

En parallèle, les associations internationales Cosmos Standard AISBL et NaTrue AISBL rejoignaient le groupe en tant qu'observateurs.

Quant aux approches nationales très diverses, elles ont été prises en compte dès le début. Certains pays, comme le Brésil, l'Inde et la Corée, ont, en effet, une utilisation traditionnelle des plantes ancestrales, pour ne citer que les produits ayurvédiques des Indiens.

De grands débats sur la définition de l'ingrédient naturel et sur le statut de l'eau ont été lancés dans ce cadre. Ces discussions techniques continueront durant toute l'année 2011. Autant de blocages et ralentissements qui ne feront pas avancer le projet assez vite pour pouvoir finaliser la norme dans les trois ans impartis.

► Les avancées 2012

Deux réunions du groupe ISO ont eu lieu, la première à Paris en mars, la seconde à Auckland en novembre. Lors de cette dernière réunion, l'Afrique du sud

renonce à sa responsabilité d'animateur. La France est nommée animateur intérimaire, avant que le Japon ne soit élu à ce poste. L'objectif du groupe ISO est de trouver un accord minimal sur ce texte international. Il est décidé de finaliser les définitions afin de pouvoir demander le renouvellement du mandat pour trois nouvelles années et espérer finaliser la norme.

L'année 2012 est consacrée à la rédaction des définitions. Le 1^{er} document technique devient le projet ISO/WD 16128, tandis que le document benchmark prend l'appellation de projet ISO/WD 18109.

Lors de la réunion plénière au Brésil, les définitions suivantes ont été finalisées : celles des ingrédients naturels incluant les ingrédients minéraux naturels et les ingrédients issus de cultures biologiques, de l'eau, des ingrédients

cosmetics?

leader was Spain. The 1st meeting in Monaco, in June 2010 was very lively, mainly due to the strong disapproval of the United States for this project.

An agreement was finally reached enabling this standard to define technical criteria but not to tackle issues on labelling or on the claims of finished products.

During a 2nd meeting in Kyoto a few months later, the working group ISO/TC 217/WG4 proposed the creation of two documents:

- A first one dedicated to the terminology of natural and organic products,*
- A second one resulting from the benchmark performed by Cosmetic Europe, and grouping all existing international standards and complementary information dedi-*

cated to the subject. It was agreed that the document would be an annex to the standard.

Meanwhile, the international Associations Cosmos Standard AISBL and NaTrue AISBL joined the group as observers.

As for the very diverse national approaches, they were taken into account from the beginning. With some countries, like Brazil, India and Korea, actually having a traditional use of ancestral plants, to mention only the ayurvedic products of Indian people.

Major debates on the definition of a natural ingredient and on the status of water were launched in this context. These technical discussions continued throughout the year 2011. Many obstacles and delays that will not enable to move the

project forward fast enough to finalize the standard in the allotted three years.

► Advances achieved in 2012

The ISO working group met twice, a first time in Paris in March, a second time in Auckland in November. At this last meeting, South Africa relinquished its responsibilities as a convenor. France was appointed interim convenor before the election of Japan to this position. The aim of the ISO group was to find a minimal agreement on this international text. It was decided to finalize the definitions in order to have the mandate renewed for another three years and hope to complete the standard. The year 2012 was dedicated to

« La création d'une norme internationale permettra d'harmoniser des démarches nationales très diverses, qu'il s'agisse de référentiels privés ou nationaux ».

“The creation of an international standard will enable to harmonize a wide variety of national approaches, whether they are private or national standards.”

dérivés biologiques, et des ingrédients non naturels. En revanche, il n'y a pas eu de consensus sur la définition des ingrédients d'origine minérale. La reconduction du mandat est obtenue de justesse pour trois ans, soit une fin de mandat en octobre 2015.

Pour avancer plus vite entre les réunions du TC217, deux sous-groupes de travail ont été créés au sein du WG4 :

- L'un pour travailler sur les méthodes de calcul des indices naturel et biologique ; y participent l'Argentine, le Brésil, la Colombie, le Japon, l'Afrique du sud, le Sri Lanka, les États-Unis, Cosmetics Europe et Cosmos. La France n'a pas souhaité se joindre à cette réflexion car elle défend la méthode de calcul basée sur le carbone 14.
- L'autre pour travailler sur les

the drafting of definitions. The 1st technical document becoming the draft ISO/WD 16128, while the benchmark document was given the name of project ISO/WD 18109.

At the plenary meeting in Brazil, the following definitions were finalized: those on natural ingredients including natural mineral ingredients and organically grown ingredients, on water, on biologically derived ingredients, and on unnatural ingredients. Conversely, there was no consensus on the definition of ingredients of mineral origin. The renewal of the mandate was narrowly obtained for three years, that is, a mandate ending October 2015.

To move forward faster between the meetings of the TC217, two task-forces groups were created within the WG4:

- One to work on methods for the calculation of the natural and biological indices; with the participation of Argentina, Brazil, Co-

lombia, Japan, South Africa, Sri Lanka, the United States, Cosmetics Europe and Cosmos. France, defending the calculation method based on carbon 14, did not wish to join this working group.

- The other to work on ingredients of mineral origin. This subgroup was created at the initiative of France, in duo with Japan.

► Topical issues for 2013

This year's discussions will focus on:

- calculation methods for extracts to formalize the calculation of natural and organic indices,
- and on allowed and banned chemical processes to complement the definitions.

However the debate on water continues since the question on the reconstitution of dry plants remains open (Germany in particular is opposed to plant reconstitution).

On GMOs, due to a lack of consensus,

ingrédients d'origine minérale. Ce sous-groupe est à l'initiative de la France, en duo avec le Japon.

► Point d'actualité pour 2013

Cette année, les discussions porteront principalement sur :

- les méthodes de calcul des extraits pour formaliser le calcul des indices naturels et biologiques,
- et les processus chimiques acceptés et interdits qui compléteront les définitions.

Le débat sur l'eau n'est cependant pas totalement clos puisque la question concernant la reconstitution des plantes sèches reste ouverte (l'Allemagne notamment est opposée à la reconstitution des plantes).

Concernant les OGM, aucun consensus n'étant trouvé, la question sera traitée par chaque pays.

Quant à la chimie verte proposée

the issue will need be addressed by each country.

On green chemistry proposed by France, the United States are formally against it, wanting no constraint. The debate remains topical.

Regarding the discussion on the naturalness of ingredients of mineral origin, minerals not being derived from a renewable source, most of them must be chemically modified to have impurities removed. Depending of the chemical process used, they would become allowed but neutral, or natural. The question on the naturalness of titanium dioxide is particularly at stake. With differing views within the WG4. The work achieved by France and Japan should enable to reach a consensus. The definition should be supplemented particularly with accepted chemical processes for the access to the naturalness criterion of such ingredients.

Given the scope of the work required

par la France, les États-Unis sont formellement contre, ils ne veulent aucune contrainte. Le débat reste d'actualité.

Concernant la discussion sur la naturalité des ingrédients d'origine minérale, les minéraux n'étant pas issus d'une source renouvelable, la plupart doivent être modifiés chimiquement pour pouvoir éliminer les impuretés. En fonction du processus chimique utilisé, ils deviendraient soit autorisés mais neutres, soit naturels. La question de la naturalité du dioxyde de titane est notamment en jeu. Les points de vue divergent au sein du WG4. Le travail de la France et du Japon devront permettre d'arriver à un consensus. La définition devrait être complétée notamment par des procédés chimiques acceptés pour l'accès au critère de naturalité de ce type d'ingrédients.

Devant l'ampleur du travail à fournir dans le délai très court imparti, une possibilité serait de séparer les définitions des calculs. C'est notamment l'un des points discutés lors de la réunion qui vient d'avoir lieu en Corée, mi-mai.

► Conclusion & perspectives

La démocratisation des produits cosmétiques naturels et/ou biologiques a conduit les entreprises du conventionnel à adopter les référentiels naturels et biologiques pour pouvoir répondre à la demande croissante des consommatrices. De productions artisanales, il a fallu transposer les procédés de fabrication à des échelles industrielles. De marchés locaux, nous sommes passés à des offres internationales. Les référentiels nationaux ne suffisaient plus.

La création d'une norme internationale permettra d'harmoniser des démarches

nationales très diverses, qu'il s'agisse de référentiels privés ou nationaux.

Cependant, les référentiels y ont perdu leur âme.

La norme dissèque les aspects techniques des produits et des processus de fabrication, nivelle les différents points de vue pour obtenir un consensus.

Le résultat est aseptisé, sans âme. Une belle mécanique technique, utilisable par tous.

Pour retrouver l'élan philosophique des instigateurs du bio, il ne faudra pas le chercher dans ce document, ce sera à chaque entreprise de proposer sa propre démarche d'authenticité. ■

Laurence Mulon

Consultante / Consultant

Docteur en Pharmacie / Doctor of Pharmacy

Double expertise en Toxicologie Réglementaire : Cosmétiques et Reach
Dual expertise in Regulatory Toxicology: Cosmetics and Reach
 Expert UEAPME au niveau groupe CPNP de la Commission Européenne
UEAPME Expert for the CPNP Group within the European Commission
 Membre du conseil d'administration de la SCF
Member of the Board of Directors of the SCF
 Présidente du comité de surveillance des certifications d'EcoCert
Chairwoman of the Supervisory Committee of the EcoCert certifications



within the short time frame, a possibility would be to separate the definitions from the calculations. This is in particular one of the points that was addressed at the meeting that just took place in Korea mid-May.

► Conclusion and perspectives

The democratization of natural and/or organic cosmetics has led companies from the conventional sector to adopt the natural and organic standards in order to meet the growing demand from consumers. From small-scale productions, it was necessary to transpose the manufacturing processes to industrial scales. From local markets, we jumped to international offers. National standards were no longer sufficient.

The creation of an international standard will enable to harmonize a wide variety of national approaches, whether they are private or national standards.

However, repositories have lost their souls in the process.

The standard dissects the technical aspects of products and of manufacturing processes; it levels the different viewpoints to reach a consensus.

The result is "sanitized", soulless. A fine machine technology, usable by all.

Ways to restore the philosophical impulse of the instigators of organic products will not be found in this document, each company will need to offer its own approach to authenticity. ■

TUBES SOUPLES

PLASTIQUE & ALUMINIUM



- Petites et moyennes séries
- Cosmétique
- Pharmaceutique
- Bricolage

Découvrez notre gamme sur www.ets-bugnon.fr



Bugnon
ETABLISSEMENTS

5 bis avenue des grailles, 74500 Lugrin - FRANCE
 Tél. : 04 50 76 00 18
 Fax : 04 50 76 05 82
 E-mail : info@ets-bugnon.fr